# L'ECHO DE BONREPOS
SUR AUSSONNELLE

TRIMESTRIEL - OCTOBRE 2015


DANS CE NUMÉRO :


| | |
|---|---|
| VIE MUNICIPALE | 2-3 |
| LE COIN DU CITOYEN | 4-5 |
| ÇA S'EST PASSÉ À BONREPOS | 6 |
| LE SAVIEZ-VOUS ? | 7 |
| VIE ASSOCIATIVE | 8-11 |
| A RETENIR... | 12 |


HORAIRES DE LA MAIRIE

LUNDI DE 9 H À 12 H ET DE 15 H À 19 H

MARDI DE 15 H À 19 H

MERCREDI DE 9 H À 12 H ET DE 15 H À 19 H

JEUDI DE 15 H À 19 H

VENDREDI DE 9 H À 12 H ET DE 15 H À 19 H

SAMEDI DE 9 H À 12 H


L'ECHO de BONREPOS est édité par la Mairie de Bonrepos-sur-Aussonnelle

Directeur de la publication : **Daniel GASC**

Photos : **I. Caubet - JP. Combret - D. Gasc - F. Moure - F. Vennel - Associations**

Maquette : **E. Vidal**

Mise en page : **I. Caubet**

Imprimé par BCR Imprimeur
Zone artisanale Lafourcade
32200 GIMONT


## EDITO

A l'orée de l'automne, les grandes vacances passées je souhaite une excellente rentrée aux 172 élèves de notre école, aux enseignants, aux agents municipaux, ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles associatifs et à vous tous. Cette rentrée s'est vue ponctuée comme chaque année par la fête de notre village organisée une nouvelle fois et brillamment par notre comité des fêtes que je tiens particulièrement à honorer.

Je remercie le corps associatif qui permet d'alimenter des moments inoubliables à des fins de « mieux vivre ensemble» et qui nous rappelle aussi que le mot solidarité a toute sa place dans un monde qui connait encore aujourd'hui les souffrances, la peur, l'exil et face auquel nous ne pouvons ni devons rester insensibles et impuissants.

Une rentrée riche d'évènements, notamment pour vos élus qui vont devoir se préparer et gérer la nouvelle appartenance à une intercommunalité respectant le seuil législatif de 15000 habitants. Le Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale devant être arrêté d'ici la fin de cette année, acté par le préfet au 30 mars 2016 pour une application au 1er janvier 2017. Souhaitons que cette évolution puisse être bénéfique à l'intérêt collectif, ne pas nuire à la démocratie de proximité ni à la liberté d'action de vos représentants.

N'oublions pas la prochaine échéance électorale. Les urnes attendent plus de 800 électeurs inscrits sur notre commune aux bureaux de vote les 6 et 13 décembre prochains pour élire nos futurs conseillers régionaux qui rayonneront sur un périmètre bien plus large du fait de la fusion Midi Pyrénées-Languedoc Roussillon.

Il me reste a vous souhaiter de belles journées reposiennes aux couleurs de l'automne,

Votre dévoué,

## NOTRE DOYENNE CENTENAIRE NOUS A QUITTÉS

Agnès LAMOTHE, doyenne de la commune nous a quitté, alors qu'elle allait avoir 102 ans.

Née à Bonrepos le 21 janvier 1914, elle décède le 11 octobre 2015, après avoir mené une vie choyée par les siens. Dès son mariage, en 1934, elle suit son époux dans le Gers à Beaupuy, où tous deux ont vécu en qualité d'agriculteurs. Pendant la guerre de 39-45, elle assura seule le travail à la ferme avec un grand courage. En septembre 95, au décès de son mari, elle rejoint sa fille Rose qui l'accueille chez elle, dans notre commune.

Durant ces 20 années reposiennes, Agnès fut appréciée pour sa joie de vivre, son dynamisme et sa convivialité. Entourée de ses petits-enfants et arrière petits-enfants, elle coula des jours heureux.

Désormais, Agnès repose auprès de son époux, au cimetière de Beaupuy. Sa famille, ses amis, ses voisins sont venus lui rendre un dernier hommage le 14 octobre dernier.

*Nicole Sans*

# VIE MUNICIPALE

## LE CHANTIER DES SAULES EN PHASE DE TERMINAISON

L'aménagement de notre lotissement de trois parcelles sis à l'Enclos se termine.

Deux parcelles sont en voie d'être vendues au prix budgété et l'agencement intérieur de nos deux villas jumelées sur notre lot est en cours de finition pour une disponibilité à la location dès le 1er novembre 2015.

Le paysager est respecté et, avec l'aménagement futur de la place du Couchant, ce secteur se verra nettement valorisé.

*Daniel Gasc*

# VIE MUNICIPALE

## LE DOSSIER DE SÉCURISATION DU TOURNERIS

La sécurisation de la départementale 68 au lieu-dit du Tourneris s'inscrit dans nos priorités. C'est ainsi que l'aspect technique du dossier consistant, dans un premier temps, en la mise en œuvre de structures ralentissantes a été transmis aux services compétents du Conseil départemental. Nous avons privilégié une première phase vouée au ralentissement des véhicules sur cette voie urbanisée et d'autant plus fréquentée depuis l'aménagement du contournement de Fontenilles et Léguevin.

La deuxième étape, fonction de nos capacités budgétaires, reposera sur l'aménagement de chemins piétonniers et cyclables.

Nous sommes actuellement dans l'attente des conclusions de la commission permanente du Conseil départemental qui décidera du montant des subventions allouées sur cette opération, commission qui devrait statuer, d'ici la fin de cette année. Dès lors, la phase consultation des entreprises sera lancée ainsi que le chantier en suivant.

*Daniel Gasc*

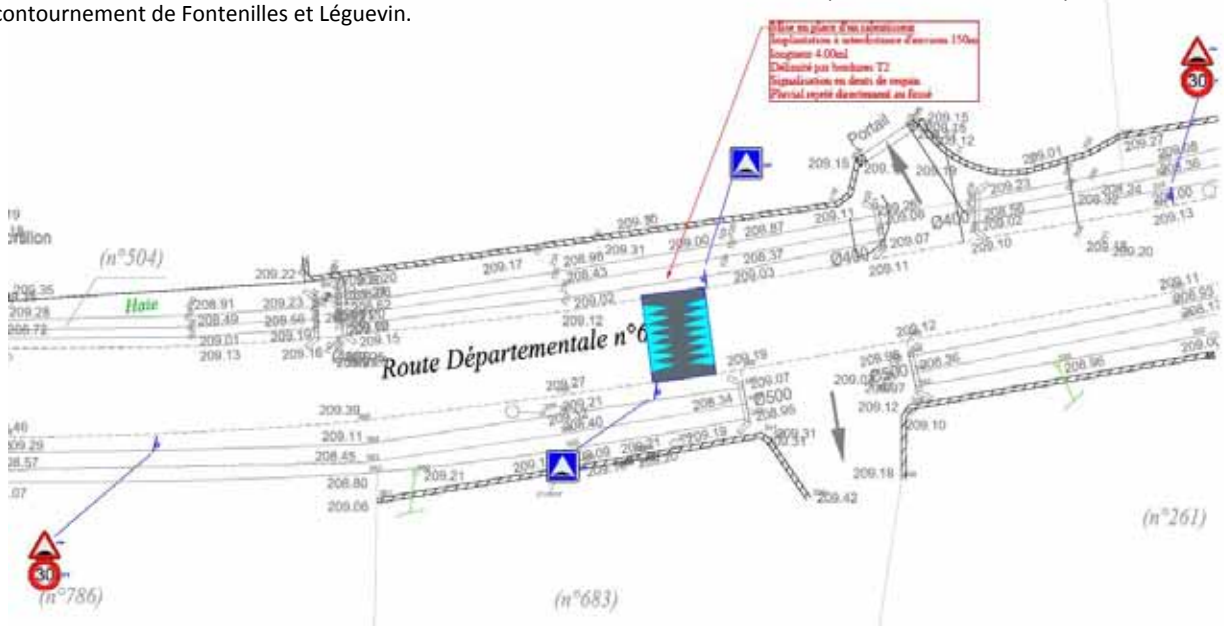


## NOTRE FUTUR ENGAGÉ

La loi NOTRe portant réforme des collectivités territoriales a été promulguée le 8 août 2015. Le regroupement des intercommunalités afin de respecter le seuil minima fixé à 15000 habitants est d'ores et déjà programmé.

Les dates des différentes étapes :

- 19 octobre 2015 : Monsieur le Préfet présentera le projet du schéma Départemental de Coopération intercommunale, ses propositions en la matière, à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale, organe consultatif.

Transmission du projet pour avis aux conseils municipaux qui disposeront de deux mois pour se prononcer.

- Le 21 décembre : retour des observations des assemblées délibérantes sur le sujet à la CDCI, laquelle disposera d'un délai de trois mois pour se prononcer.

- Le 31 mars 2016 : le préfet qui bénéficie de pouvoirs renforcés dans ce domaine arrêtera définitivement le schéma, donc le nouveau visage des intercommunalités, pour mise en application au 1er janvier 2017.

Au-delà de la nature des compétences qui se verront modifiées voire élargies aux nouvelles intercommunalités, et au-delà de l'impact fiscal pour nos administrés, nous devons privilégier également la notion de bassin de vie tout en respectant la continuité territoriale.

L'inter-départementalité n'est pas souhaitée par nos instances ce qui pourrait exclure un rattachement au GERS et le préfet incite fortement au non éclatement des EPCI voués à fusionner.

Nous ne pouvons regretter en l'état de ne pas avoir créé à l'époque une intercommunalité « saint-lysienne » sur le périmètre de notre ancien canton…est-ce trop tard ? La question reste posée. A défaut le Muretain se profilerait-il ?

Suite au prochain numéro….

*Daniel Gasc*

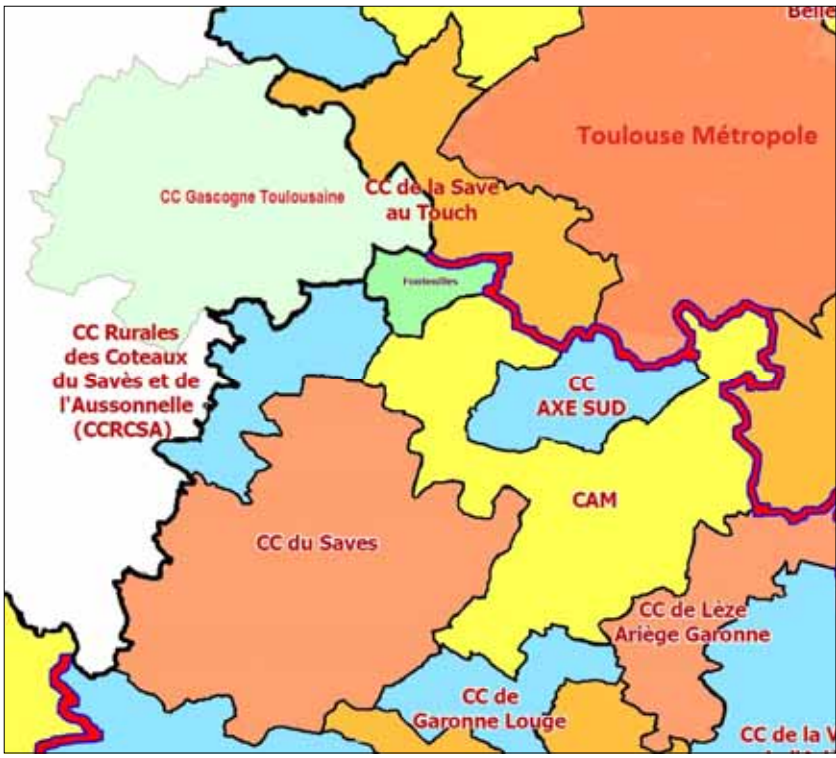

# LE COIN DU CITOYEN

## INCIVILITÉS, COUP DE GUEULE DU MAIRE

Un noyau de personnes se complait de dégrader les biens publics.

L'éducation citoyenne semble lui manquer. La commune s'efforce d'embellir et d'optimiser le bien-être de ses administrés par des équipements de loisirs et de sécurisation adaptés et une bande d'irresponsables persiste dans un plaisir des plus immatures de détruire sans raison.

Sachez que la mairie dépose systématiquement plainte et prendra toutes les mesures pour instaurer une surveillance régulière de son territoire afin d'appréhender les coupables de tels agissements.

*Daniel Gasc*

## ELECTIONS RÉGIONALES

En raison des élections régionales prévues les 6 et 13 décembre 2015, la loi n° 2015-852 promulguée le 13 juillet 2015 et publiée au J.O.R.F du 14 juillet 2015 revient de façon exceptionnelle sur le principe de révision annuelle des listes électorales prévu par le code électoral.

Aussi les électeurs inscrits jusqu'au 30 septembre 2015 auront la possibilité de voter pour le scrutin des élections régionales.

Au lendemain de la réunion de la commission de révision des listes électorales, on compte 12 inscriptions d'office des jeunes atteignant 18 ans (entre le 1er jour des élections départementales du 22 mars 2015 et la veille du premier tour du scrutin des élections régionales le 5 décembre 2015 à condition que le recensement militaire soit fait à Bonrepos), et 34 demandes volontaires, pour un total de 824 électeurs avec une parité quasi équilibrée homme/femme.

*Mylène Peyrouton*

## SACPA - CHENIL SERVICE À BONREPOS

La mairie renouvelle chaque année son contrat de prestations de services auprès de la SACPA (Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal). Cette société a pour mission la capture et le transport des animaux errants et/ou dangereux sur la voie publique, ainsi que le ramassage des cadavres d'animaux. Elle gère la fourrière animale. Elle n'intervient que sur demande d'autorités habilitées (mairie, gendarmerie, pompiers…) et ne peut donc être sollicitée par un particulier. Pour les animaux errants, la vocation de la SACPA est de les restituer à leur propriétaire, lequel devra s'acquitter de frais de fourrière d'un montant forfaitaire de 87 € jusqu'au 8e jour. Au-delà de 8 jours, les animaux non-repris sont soumis à l'adoption auprès d'associations compétentes. La non-reprise de l'animal par son propriétaire est assimilée à un abandon et passible de 30 000 euros d'amende et de 2 ans d'emprisonnement. La SACPA - Chenil service est une société implantée sur toute la France et dont l'antenne, pour Midi-Pyrénées, se situe à Bonrepos route d'Empeaux. Sa capacité d'accueil est de 49 chiens et 20 chats. L'équipement dispose également d'un local vétérinaire pour les soins et d'une infirmerie pour isoler les animaux malades.

Le chenil de Bonrepos accueille également vos animaux domestiques en pension dans des box en semi-liberté avec espace intérieur et extérieur. Les animaux doivent être vaccinés et identifiés. Il vous en coûtera 8 € par nuit pour un chat, 10 € par nuit pour un chien de moins de 20 kg et 12 € par nuit pour un chien de plus de 20 kg.

*Isabelle Caubet*

# LE COIN DU CITOYEN

## MODALITÉ DU RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Les extensions successives du réseau d'assainissement collectif de ces dernières années rendent éligibles au raccordement les habitations dès la publication par la mairie de l'arrêté correspondant.

Pour rappel, les quartiers concernés sont à ce jour le chemin du Moulin, le Peyra et le début du chemin du Goujon. A compter de la publication de l'arrêté, les administrés disposent de 2 ans pour réaliser les travaux de raccordement.

Un dossier complet est adressé aux résidents qui comporte plusieurs volets.

La première partie énumère les règles de l'art et les lois à respecter pour opérer un raccordement conforme au code de la santé publique. On citera pour exemple la nécessité de respecter une pente minimale de 3 %, ou de positionner des regards de visite à chaque changement d'angle.

Le deuxième volet comprend la demande de raccordement et de déversement qui doit nous être adressée avant d'entreprendre tout travaux. Il est nécessaire de joindre à ces dossiers tout document technique nous permettant de juger de la conformité du projet vis-à-vis des règles édictées. Il est alors important d'attendre le retour de cet avis avant le démarrage des travaux.

Le dernier volet comporte les attestations sur l'honneur après chantier, qui engage le propriétaire sur le respect du guide de branchement fourni.

Si vous étiez préalablement en assainissement non collectif, nous vous rappelons que la fosse septique ne peut pas être utilisée pour recueillir de l'eau quelle qu'en soit la provenance. La fosse devra être systématiquement désinfectée puis comblée.

Enfin, si vous possédez un puits, il devra être porté à notre connaissance en précisant son usage (arrosage ou usage domestique).

*Thierry Chebelin*

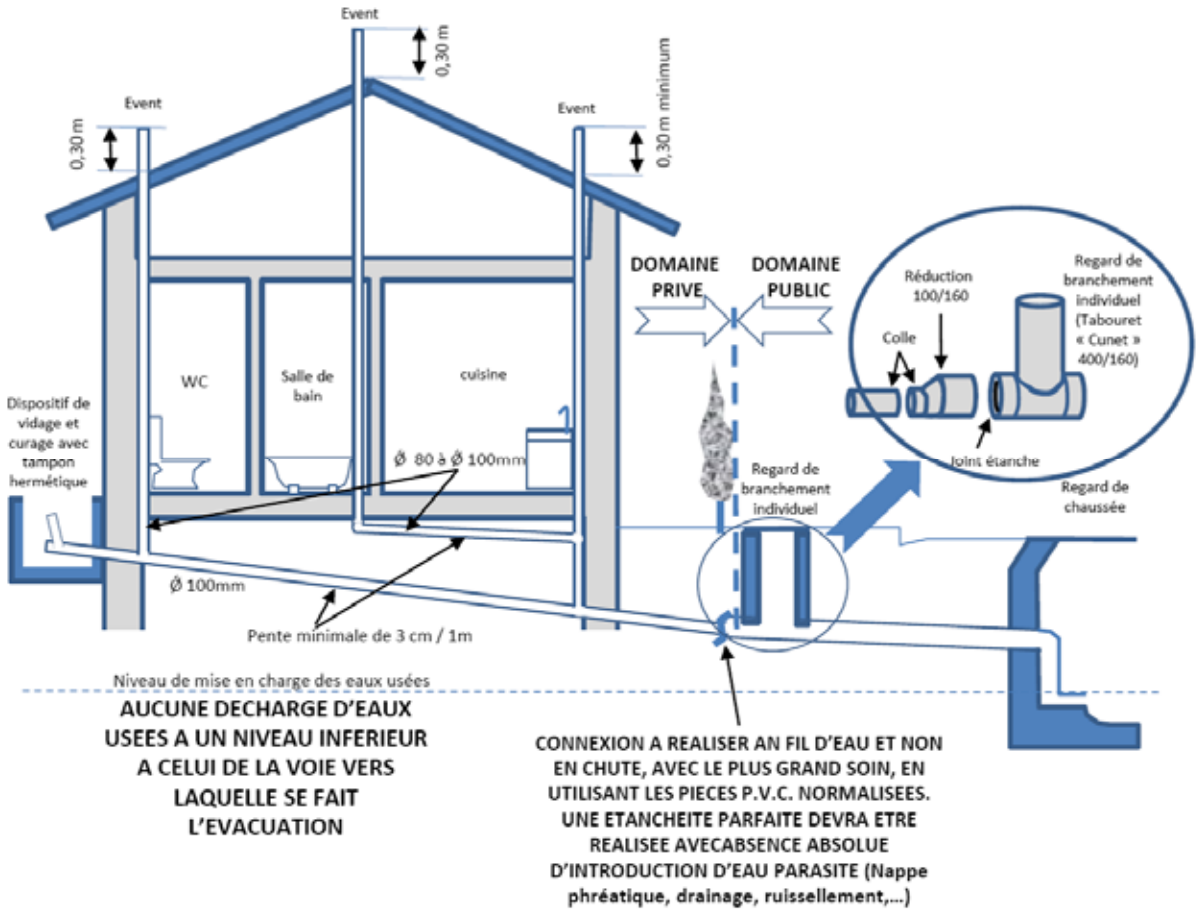


## LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL INSTAURE LE DIALOGUE CITOYEN

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne vous propose un nouveau mode d'échange : le dialogue citoyen. Contribuez à la réflexion qui est engagée sur l'avenir du territoire en donnant votre avis grâce à un questionnaire, individuel et anonyme, qui a été distribué dans le magazine de la collectivité et que vous pouvez renvoyer par La Poste avant la fin décembre 2015. Ce questionnaire peut également être rempli sur le site www.haute-garonne.fr

# CA S'EST PASSÉ À BONREPOS...

## LA FÊTE DE L'ÉCOLE

Chaque fin d'année nous apporte une nouvelle fête de l'école. En ce 27 juin 2015, elle fut une franche réussite. En partenariat avec l'association des parents d'élèves, TEVA et l'ASCA, la fête a commencé à 14 h 30 à l'école, s'est poursuivie par le spectacle et terminée par un repas convivial.

Nous tenons à féliciter nos élèves pour la qualité du travail accompli, à remercier Félana, Christine, les employés municipaux, les trois associations.

Une pensée pour nos 20 futurs collégiens.

*L'équipe enseignante*

## UNE RENTRÉE SCOLAIRE SEREINE

Les 172 élèves de l'école de Bonrepos ont fait leur rentrée mardi 1er septembre en toute sérénité, visiblement heureux de se retrouver. Aucun élément majeur n'est à signaler pour cette rentrée scolaire. Oubliées les inquiétudes liées à la réforme des rythmes scolaires de l'année passée. Les effectifs sont stables et le nombre de classes reste identique : 3 maternelles et 4 élémentaires. Deux nouvelles enseignantes ont rejoint les bancs de l'école : Mme Sylvie Petit (Petite et Moyenne Section) et Mme Sylvie Renard (CP/CE1). Aucun changement n'est à signaler dans l'organisation scolaire. Pas non plus de travaux majeurs durant l'été, si ce n'est l'installation d'équipements nécessaires pour mieux contrôler les accès à l'école. Quant au projet pédagogique qui jalonnera toute l'année, la directrice Pascale Duffort indique qu'il portera sur "Mon village".

*Isabelle Caubet*

# LE SAVIEZ-VOUS ?

## L'AGRICULTURE À BONREPOS

Une majorité de Reposiens exerce aujourd'hui une activité axée autour des services, de l'industrie ou du commerce, activité souvent pratiquée dans la zone urbaine que constitue Toulouse et sa périphérie.

Mais qu'en est-il chez nous de l'activité purement agricole ? Et bien oui, elle existe. Nous avons à Bonrepos trois agriculteurs dont la seule ressource est le travail de la terre. Ils exploitent environ 300 hectares. Par ailleurs, environ 300 hectares sont également exploités en fermage. Hélas, la mécanisation fait que ce domaine d'activité n'est pas fournisseur d'emploi. Nos agriculteurs n'ont en effet aucun employé. Ces terres sont exclusivement utilisées pour la culture. Les quelques moutons ou vaches que vous pouvez voir autour du village n'appartiennent pas à des agriculteurs de Bonrepos.

Les produits cultivés ont été choisis pour leur relativement faible besoin en eau et ainsi ne pas faire appel à l'irrigation. En effet, les nappes phréatiques et l'Aussonnelle ne sont pas suffisantes. Le maïs, par exemple, qui est très gourmand en eau, n'est pas cultivé chez nous.

Les différents produits cultivés sont les suivants :

| | |
|---|---|
| - blé tendre | 35% |
| - tournesol | 30% |
| - blé dur | 10% |
| - orge | 10% |
| - colza | 8% |
| - sorgho | 5% |
| - lin | 2% |

Le produit de ces cultures est vendu et stocké dans les silos de coopératives agricoles. Il peut aussi être stocké à domicile pour ensuite être vendu, en fonction du cours des céréales, aux distributeurs.

Un très grand merci à Bernard Gélis (Conseille municipal et agriculteur) pour toutes ces informations.

*François Moure*

## LA MIGRATION DES HIRONDELLES

Bonrepos est situé sur une voie de migration des hirondelles. Tous les ans à la fin de l'été, c'est par milliers qu'elles font halte en haut du Chemin du Moulin pour se reposer et se nourrir avant une nouvelle étape. Cette année elles ont commencé à apparaitre en nombre les 20 et 21 septembre et c'est le mardi 22 que le rassemblement fut le plus important, un comptage sur photo permet de penser à plusieurs milliers d'hirondelles rustiques (ou de cheminée) et d'hirondelles de fenêtre. A notre lever, elles étaient là et pendant plus de 2 heures elles ont tourné autour des dernières maisons du chemin, se posant sur les fils électriques, sur les toits et les murs des maisons voire même sur la route. Et soudain, vers 10 heures, sur un signe audible seulement par elles et dans un grand bruissement d'ailes elles se sont envolées vers le sud, laissant notre environnement tout vide. Quelques unes ont raté le départ, peut-être y aura-t-il un nouveau regroupement ?

*Arlette et Jacques Guionnet*

# LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

## JE FÊTE, TU FÊTES, IL FÊTE… NOUS FÊTONS !

N'y allons pas par quatre chemins : de notre point de vue, la fête de Bonrepos 2015 a été une réussite !

A cause du rythme effréné de la semaine, il est en général assez difficile de faire se déplacer beaucoup de Reposiens le vendredi soir de la fête. Mais, surfant sur une année 2015 positive pour le CdF (soirée montagne et fête du canard), nous avons souhaité prendre un peu de risques et proposer un concert-BBQ en plus du karaoké reconduit. Grand bien nous a pris car d'une part, les Cerebellum ont dynamité Bonrepos trois heures durant et d'autre part, le public a répondu présent. Bien chauffés par la musique live, certains mélomanes (dont quelques élus réellement « on-fire ») ont tenu le micro jusqu'au milieu de la nuit. Cette combinaison guitare/brochettes/chansonnettes lançant officiellement les hostilités de cette fête 2015.

Le samedi est traditionnellement la journée la plus chargée, cette mouture n'a pas dérogé à la règle car quatre nouveautés ont fait leur apparition à côté de l'habituel concours de pétanque et des Olympiades de la Mairie renouvelées. Quarante enfants y ont répondu présent pour tenter de s'emparer du trophée avant de venir manger un CdF Burger (pas de jouet mais un vrai steak contrairement au géant ricain) avec boisson à volonté. Le coup d'envoi de l'après-midi fut donné par les promenades en poneys, avec une affluence impressionnante pour porter la bombe. Seule la démo de dressage équestre aura permis aux petits équidés de se reposer un peu. Pendant ce temps, les pâtissiers répondaient présent au concours de gâteaux avec des réalisations techniques au-dessus de nos espérances, qu'ils aient été enfants ou adultes ! En prolongement de la place Buissonnière, le ventrigliss' de 25 mètres a séduit grands, ados et enfants malgré un thermomètre timoré (la glisse sur bouées permettant de ne pas trop se mouiller). Assez peu de personnes ont réussi à franchir les 25 mètres : entrainez-vous, on le ressortira, c'est sûr ! Nos têtes blondes sont décidément nos plus grands supporters car le stand de maquillage, qui faisait le lien entre après-midi et soirée de 16h à 20h, n'a pas désempli. La suite des évènements fut assez habituelle avec grillades, musique par DJ M et feu d'artifice (à l'initiative de la Mairie) pour la deuxième année consécutive.

Dimanche, le groupe pléthorique (dix-huit avec la technique !) des Seniors & Co a mis à rude épreuve nos compétences techniques pour transformer notre salle tennis/foot en Zenith de Bonrep'. Le jeu en valait la chandelle car la prestation a emballé la majeure partie des deux cents convives (notre record) présents. Après avoir tout rangé, le CdF a réussi à décompresser un peu lors du traditionnel tour d'auto tampon (merci aux forains d'avoir participé à animer Bonrepos) et d'une session ventrigliss « privée ».

Comme d'hab', nous nous sommes régalés à vos côtés. Merci pour votre présence, merci pour vos encouragements.

Merci, aussi, à l'Ecurie du Grand Bois pour la mise à disposition des poneys, aux Delys de Camille pour avoir offert des bons pour le concours de pétanque, aux Rugbymen de Sainte-Foy pour le prêt de la friteuse XXL, au jury gâteaux mais pas gâteux, à la dresseuse et aux maquilleuses, tous venus nous prêter main forte pour l'occasion.

*Le Comité des Fêtes*

***Les Cerebellum ont dynamité Bonrepos trois heures durant***

***Promenades en poneys, avec une affluence impressionnante pour porter la bombe***

*Le ventrigliss' de 25 mètres a séduit grands, ados et enfants*

*Le traditionnel concours de pétanque*

*Les pâtissiers répondaient présent au concours de gâteaux*

# LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

## FORUM DES ASSOCIATIONS

Il est maintenant devenu habituel que les associations de Bonrepos se réunissent en forum le samedi de la fête. C'était donc le samedi 5 septembre. Neuf des treize associations reposiennes étaient présentes (on excusera le Comité des fêtes, 100 % mobilisé par ailleurs), citons : TEVA, l'ASCA, l'Entraide, la Chasse, les Gens heureux, les Jardiniers, la Gym volontaire, le Tennis et les Artistes amateurs.

A noter que le nombre record d'adhérents est détenu par le Tennis et ses 84 joueurs (dont 55 enfants). On retiendra aussi sur le programme de la saison 2015-2016 (entre autres) :

- soirée d'ici et d'ailleurs le samedi 30 octobre (TEVA)
- le Réveillon (ASCA)
- la Fête du Printemps le 19 mars (TEVA)
- un projet de rando VTT au printemps (ASCA)
- le vide-greniers aura lieu cette année le dimanche 1er mai (Entraide)
- la Fête de l'école le 25 juin

Le forum est un rendez-vous essentiellement bénéfique pour les associations sportives, les adhérents pouvant renouveler là leur adhésion. Les autres associations ont plus de mal à attirer l'attention mais ne manquent pas une occasion de sensibiliser sur leurs actions.

L'après-midi s'est conclue par un apéritif offert par les chasseurs.

*Isabelle Caubet*

## FNACA : DE BELLES RETROUVAILLES

Comme chaque année, aux beaux jours, les membres du comité FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie) de Fontenilles-Bonrepos, délaissant drapeaux, discours et médailles, se sont rassemblés à Bonrepos pour partager un moment de convivialité autour d'un repas. Pour l'occasion, ils avaient invité les aînés de Bonrepos se retrouvant ainsi à plus de 80 personnes. Fernand Seigneurie, président de l'association, a témoigné de son plaisir à voir autant de personnes réunies et remercié la mairie pour la mise à disposition gracieuse de la salle des fêtes. Daniel Gasc, maire de Bonrepos, souhaitant la bienvenue, a rappelé son attachement au devoir de mémoire. Fabienne Vitrice, maire de Fontenilles, a témoigné du soutien des élus à la FNACA pour l'organisation des cérémonies commémoratives et pour toutes actions à destination des écoles et de la jeunesse. Elle a également souhaité remercier les porte-drapeaux qui "mettent de la couleur aux cérémonies".

*Isabelle Caubet*

# LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

**Fête du Tennis**

Pour clôturer la saison 2014-2015, le Tennis Club de Bonrepos a organisé sa traditionnelle Fête annuelle. Cette journée de rencontre et de convivialité a permis à nos 84 adhérents, petits et grands de se retrouver, raquette en main, au centre de notre beau village de Bonrepos. De nombreuses activités sur le thème du tennis avaient été organisées par nos bénévoles sur les installations autour de la salle polyvalente.

Cette journée fut ponctuée par un tournoi de tennis organisé par Sébastien. Ce fut ensuite l'assemblée générale avec la présence de tous avant la remise des récompenses et le verre de l'amitié.
Cette journée intense s'est terminée par un repas dans la convivialité et devant la finale du championnat de France de rugby. La musique et la danse clôturèrent cette saison 2014-2015 et les jeunes purent faire admirer aux parents leurs talents en dehors du court.
Je tiens à remercier nos dirigeants, nos bénévoles et bien sûr tous nos adhérents, qui font que ce club évolue dans l'amitié et la convivialité sportive.

Sébastien DESHAYS et quelques enfants de l'école mini-tennis

**Saison 2015-2016**

Cette nouvelle saison s'annonce encore sous les meilleurs auspices. Notre enseignant, **Sébastien DESHAYS** (Enseignant Professionnel de Tennis D.E. et ex joueur professionnel du circuit ATP) assure pour la troisième année la responsabilité de l'école de tennis et des cours adultes. La reprise des cours aura lieu le mercredi 30 septembre.
Des places sont encore disponibles à l'école de tennis (mercredi après-midi et samedi matin) ainsi que sur les créneaux adultes (mercredi et vendredi soir). N'hésitez pas à nous contacter. Vous trouverez toutes les informations utiles sur notre site internet. Tennis Club de Bonrepos : http://www.club.fft.fr/tcbonrepos

*Pierre La Droitte*

## ASSOCATION DES PARENTS D'ÉLÈVES : À VOS AGENDAS

L'Association des Parents d'Elèves de l'école est heureuse de vous annoncer qu'elle reprend ses activités ! Réduite à 3 membres en ce début d'année, il n'était pas dit que l'association puisse poursuivre et faire vivre les projets engagés. Mais, depuis l'assemblée générale, de nouvelles mamans nous ont rejointes et ensemble nous avons à cœur d'organiser les festivités.
A l'ordre du jour : le **carnaval**. Depuis deux ans déjà, les enfants (et parents !) enfilent avec joie leurs plus beaux déguisements et déambulent avec plaisir dans les rues du village. Réservez-nous le **samedi 6 février** et rejoignez-nous déguisés pour un tour du village festif et coloré !
Nous vous attendons aussi nombreux pour notre deuxième édition du **loto** : **dimanche 3 avril**. Comme l'année passée, nous vous préparons de beaux lots pour partager ensemble une après-midi dans la bonne humeur !

Enfin n'oubliez pas la **vente des fleurs**. Les bons de commande seront distribués à la fin du printemps pour une distribution des fleurs début mai.
Nous vous rappelons que les bénéfices de toutes ces actions permettent à l'école de financer sorties et matériel pédagogique alors nous comptons sur vous !

*Les mamans de l'APE.*

# À RETENIR

## UN SERVICE DE PLATS À EMPORTER À LA SORTIE DE L'ÉCOLE

A la rentrée, vous pourrez retrouver, place de la Paix, « CébonCépret » qui propose des plats cuisinés à emporter le mercredi en période scolaire, entre 10 heures et 13 heures.

En plus de poulets rôtis, vous pourrez trouver toute une variété de plats, parmi lesquels paella, poulet basquaise, tartiflette, fideua, brandade de morue, etc. Une proposition différente chaque semaine. Pour vos commandes, vous pouvez contacter Charlène Bignères au 06.08.12.69.51. Elle est également traiteur et peut s'occuper de vos convives pour tout événement jusqu'à 200 personnes.

*Isabelle Caubet*

## CALENDRIER

| Novembre 2015 | Décembre 2015 - Janvier 2016 |
|---|---|
| • Dimanche 31 octobre à 14 heures : randonnée communautaire à Saiguède<br>• Samedi 14 novembre à 10 heures : cérémonie commémorative du 11 novembre<br>• Jeudi 19 novembre : Assemblée générale des Artistes Amateurs | • Samedi 5 décembre : Théâtre au profit du Téléthon « Contre » de Lydie Salvayre.<br>• Dimanches 6 et 13 décembre : Elections régionales<br>• Dimanche 13 décembre : repas des aînés offert par la mairie<br>• Du 15 décembre au 6 janvier : crèche provençale de Marie<br>• Jeudi 31 décembre : Réveillon organisé par l'ASCA<br>• Vendredi 15 janvier : Voeux du maire<br>• Samedi 30 janvier : Assemblée générale de TEVA |

## LE CARNET DE L'ETAT CIVIL AU 30 SEPTEMBRE 2015

Naissances :

| | |
|---|---|
| Julian Buc | le 12 juillet 2015 |
| Romane Samson | le 19 août 2015 |
| Johanna Rolland | le 2 septembre 2015 |
| Nael et Sabri Aissaoui | le 8 septembre 2015 |
| Roxane Betouret | le 14 septembre 2015 |

Mariages :

Cédric Duplan et Emilie Lassus le 5 septembre 2015

Guillaume Berogin et Elodie Sablé le 26 septembre 2015

## LES PARTENAIRES DE L'ECHO

2B PLOMBERIE
07.78.84.61.67
Brice BERNARD

MAISON ALOSA .COM

le Bonheur des 4 pattes
Centre animalier de Toulouse
241F route d'Empeaux
31470 Bonrepos sur Aussonnelle
Tél : 05 34 46 56 01
www.bonheurdes4pattes.fr